

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES BASQUES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Guy tenue le 11 juillet 2022 à 19 h 00 au 52, rue Principale de Saint-Guy.**

Sont présents :                    Monsieur Gilles Roussel, maire  
   Monsieur Maxime Gobeil-Philibert  
   Madame Micheline Bérubé  
   Madame Gaétane Gagnon  
   Madame Chantal Gauthier

Sont absents :                    Monsieur François Labrie

Les membres présents forment le quorum.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Gilles Roussel, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 00. Madame Alyson Lavoie, fait fonction de secrétaire.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**Résolution CM-2022-0080-00**


**Il est proposé par la conseillère Micheline Bérubé et est secondé par la conseillère Chantal Gauthier**

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 23.1 Pelouse – cimetière bénévolat
- 23.2 Naissance nouveau-né - cadeau
- 23.3 Caméra de surveillance au bureau municipal
- 23.4 \_\_\_\_\_
- 23.5 \_\_\_\_\_

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal compte-rendu de la séance ordinaire de la dernière réunion
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Nomination directrice générale adjointe par intérim
- 7. Approbation salaire directrice générale adjointe et facturation par mois
- 8. Approbation du coût de déplacement de 0,50 \$ pour la directrice générale adjointe et facturation par mois (Matin et soir)
- 9. Heures d'ouverture de la municipalité
- 10. Vacances estivales – 24 juillet au 6 août
- 11. Autorisations directrice générale adjointe pour signer les chèques
- 12. Demande changement des signataires (Desjardins, Revenu Québec, Revenu Canada...)
- 13. Étude d'opportunité pour un regroupement de la municipalité de Lac-des-Aigles et de la Municipalité de Saint-Guy - Analyse MAMH – création d'un comité (2 à 3 élus, maire et DG)
- 14. Soutien technique Sygem – mettre en ordre système & formation frais - Achat d'une banque de temps
- 15. Audit 2021 – comptable et frais
- 16. Autorisation directrice générale de finaliser les démarches d'Élection Québec pour les élections générales du 7 novembre 2021 et du 13 mars 2022 (frais,...)

  
Maire

  
DGA

17. Formulaire à remplir pour les élections (DGE-1038-VF)
18. Location de la salle communautaire pour les élections provinciales à l'automne prochain
19. Ouverture de la bibliothèque le mercredi de 19 h 00 à 20 h 00
20. Vente de la cabane blanche – repoussée après les vacances en août
21. Statut jetons
22. Coordonnées des élus
23. Affaires nouvelles
24. Période de questions
25. Clôture et levée de la séance

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA DERNIÈRE RÉUNION**  
**Résolution CM-2022-0081-00**

Il est proposé par la conseillère Madame Gaétane Gagnon

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire compte-rendu de la dernière réunion tel que déposé.

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

4. **COMPTE**  
**Résolution CM-2022-0082-00**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert

D'autoriser le paiement des comptes inscrits sur la liste de comptes au 11 juillet annexée à ce procès-verbal pour un total de 69 380,25 \$.

<b>SALAIRES</b>				<b>6 156,94 \$</b>
<b>FACTURES</b>				
No	Fournisseur	Noms	Descriptions	Montants
1	378	9255-2447 Québec Inc.	Main-d'œuvre pelle	1 344,06 \$
2	380	Actuel Conseil	Réseau égout - Plans et devis	14 141,93 \$
3	142	Agriscar Coopérative	Articles de quincaillerie	243,73 \$
4	424	Air Liquide Canada Inc.	Graisse	511,32 \$
5	40	Bell	Bureau et voirie	753,47 \$
6	101	BuroPro Citation	Contrat copies imprimantes	28,82 \$
7	382	Harnois Énergie	Carburant	1 993,28 \$
8	37	Hydro-Québec	Bureau, loyers, éclairage public & église	1 003,24 \$
9	441	Infotech	Consultations (soutien technique)	793,33 \$
10	198	La Buanderie Rivière-du-Loup	Salopettes, serviettes...	600,44 \$
11	132	Mallette S.E.N.C.R.L.	Service professionnels impôt 2020	218,45 \$
12	109	Matériaux du Lac (Les)	Articles de quincaillerie (sangle, scellant...)	66,64 \$
13	379	Mécanique Francis Bouchard	Huile & réparation machinerie	198,85 \$
14	168	Métal A. P. Inc.	Pièces camion	376,83 \$
15	323	Micheline Bérubé	Remboursement photocopies	52,89 \$
16	149	MRC des Basques	Service inspection - 50 % prévision 2022	5 008,08 \$
17	400	MRC de Témiscouata	Point d'accès Internet Wifi	600,00 \$
18	107	Municipalité de Lac-des-Aigles	Sécurité incendie - 2e versement	6 913,50 \$
19	438	Pièces d'auto T-Pistoles Inc.	Pompe à baril	79,15 \$
20	453	Raymond Chabot Grant Thornton	Honoraires services professionnels	18 059,41 \$
21	338	Robitaille équipement Inc.	Peigne grader & sabot	968,09 \$
22	463	Sécurité publique du Québec	Services de la Sûreté du Québec	11 737,00 \$
23	360	Service Sanitaires A.Deschênes Inc.	Vidanges juin 2022	1 257,86 \$
24	61	Servitech, Évaluateurs agréés	Tenues à jour & révision de rôle	1 636,18 \$
25	460	Télé Communication de l'Est	Radio	141,77 \$
26	388	TommyDrapeau.com	Backup & configuration	185,10 \$
27	165	Transport Maurice Richard Inc.	Heures niveleuse Rang 7,8 & 2	466,83 \$
				<b>69 380,25 \$</b>

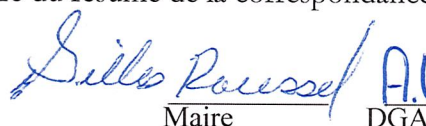
Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. **CORRESPONDANCE**

Chaque membre du conseil en a une copie.

La directrice générale adjointe par intérim fait la lecture du résumé de la correspondance.

  
 Maire DGA

1. Reçu par courriel de la Municipalité de Lac-des-Aigles un avis mentionnant qu'une réunion se tiendra le 14 juillet prochain avec les citoyens pour expliquer le projet de regroupement et mentionner les étapes.
2. Reçu par courriel du MAMH qu'un montant de 54 190,00 \$ a été déposé le 30 juin dernier pour la péréquation.
3. Reçu par courriel du MAMH qu'un montant de 33 670,00 \$ a été déposé le 29 juin dernier pour le territoire public.
4. Reçu par courriel du ministère des Transports du Québec le détail du dépôt de la tranche 3 au montant de 13 787,53 \$.
5. Reçu par courriel du ministère des Transports du Québec le détail du dépôt de la tranche 4 au montant de 7 634,42 \$.
6. Reçu par la poste du MAMH qu'un montant de 838,00 \$ a été déposé le 31 mai dernier pour notre quote-part du programme de partage de la croissance d'un point de la TVQ.
7. Reçu par courriel une invitation pour le maire émise par le ministère des Transports qu'une rencontre virtuelle d'information sur le projet de parachèvement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski aura lieu le 14 juillet 2022 à 13 h 30.
8. Reçu par courriel un avis de Sel Warwick avisant une hausse de leur prix pour la saison 2022-2023 dû à l'augmentation du prix d'essence. Une surcharge de carburant sera appliquée pour chaque expédition.

**6. NOMINATION DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE PAR INTÉRIM  
Résolution CM-2022-0083-00**

**Il est proposé par la conseillère Madame Micheline Bérubé**

Que la Municipalité de Saint-Guy nomme comme directrice générale adjointe par intérim Mme Alyson Lavoie avec prise d'effet à compter du 4 juillet 2022.

Mme Alyson Lavoie assumera le travail de directrice générale adjointe excluant tout support pour les projets. L'entente sera valide pendant le processus de regroupement ou jusqu'à mésentente d'un des parties.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**7. APPROBATION SALAIRE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET FACTURATION PAR MOIS  
Résolution CM-2022-0084-00**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert**

Que la Municipalité de Saint-Guy accepte de payer à la Municipalité de Lac-des-Aigles un salaire de 30 \$/heure incluant les bénéfices marginaux dès réception de la facture mensuelle de Lac-des-Aigles pour le travail de la directrice générale adjointe pour 21 heures/semaine ou le temps réel travaillé à Saint-Guy (PLUS réunion, rencontre, formation, ...).

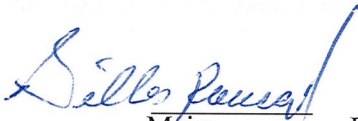
**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**


Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**8. APPROBATION DU COÛT DE DÉPLACEMENT  
Résolution CM-2022-0085-00**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert**

Que la Municipalité de Saint-Guy accepte de payer à la Municipalité de Lac-des-Aigles des frais de déplacement à 0,50 \$/kilomètre dès réception de la facture mensuelle de Lac-des-Aigles pour les déplacements matin et soir de la directrice générale adjointe pour aller travailler à Saint-Guy.

  
 Maire

  
 DGA

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. **HEURES D'OUVERTURE DE LA MUNICIPALITÉ**  
**Résolution CM-2022-0086-00**

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Gauthier

Que la Municipalité de Saint-Guy fixe les heures d'ouverture du bureau 3 jours / semaine, le temps du processus de regroupement soit les lundis, mardis et mercredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Seuls les mardis et mercredis seront ouverts aux citoyens pour un temps indéterminé. Et ce à compter du 4 juillet.

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. **VACANCES ESTIVALES – 24 JUILLET AU 6 AOÛT**  
**Résolution CM-2022-0087-00**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert

Que la Municipalité de Saint-Guy ferme le bureau municipal durant les vacances de la construction soit du 24 juillet au 6 août 2022. La directrice générale adjointe sera de retour au bureau lundi, le 8 août et réouverture du bureau aux citoyens mardi, le 9 août.

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. **AUTORISATION DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE POUR SIGNER LES CHÈQUES**  
**Résolution CM-2022-0088-00**

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Gauthier

Que la Municipalité de Saint-Guy nomme Mme Alyson Lavoie, directrice générale adjointe comme signataire des chèques en remplacement de Monsieur Stéphane Lacam-Gitareu et de Madame Josée Sirois et garde Mme Micheline Bérubé cosignataire des chèques pour le compte #0202750 ainsi que pour tout emprunt, ... toujours 2 signataires.

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

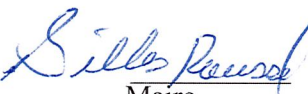
12. **DEMANDE DE CHANGEMENT DES SIGNATAIRES (DESJARDINS, REVENU QUÉBEC, REVENU CANADA,...)**  
**Résolution CM-2022-0089-00**

Il est proposé par le conseiller Maxime Gobeil-Philibert

Que la Municipalité de Saint-Guy mandate Alyson Lavoie, directrice générale adjointe pour effectuer les demandes de changement des signataires auprès des différents ministères (Desjardins, Revenu Québec, Revenu Canada...) en remplacement de Monsieur Stéphane Lacam-Gitareu, de Madame Josée Sirois et de vérifier à ce que tous les anciens signataires soient enlevés, à l'exception de madame Micheline Bérubé.

Que la Municipalité de Saint-Guy nomme Madame Alyson Lavoie, directrice générale adjointe pour :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en

  
 Maire

  
 DGA

communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;

- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

La Municipalité de Saint-Guy accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**13. ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR UNE REGROUPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES ET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY – ANALYSE MAMH – CRÉATION D'UN COMITÉ  
Résolution CM-2022-0090-00**

**ATTENDU** que les conseils municipaux de la Municipalité de Lac-des-Aigles et de la Municipalité de Saint-Guy souhaitent examiner l'opportunité de faire un regroupement municipal des 2 municipalités ;

**ATTENDU** qu'il existe une (1) entente intermunicipale entre les 2 municipalités concernant le Service de sécurité incendie ;

**ATTENDU** que les 2 municipalités ont beaucoup d'affinité ;

**ATTENDU** que les conseils municipaux des 2 municipalités ont été consultés au préalable pour obtenir leur accord quant à la réalisation d'une étude ayant pour but de produire de l'information pertinente pour fin de discussion et d'orientation pour le futur;

**ATTENDU** que nous croyons qu'il serait possible d'améliorer l'efficience et l'efficacité des services municipaux auprès des citoyens ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madame Chantal Gauthier**


**QUE** le Conseil municipal de Saint-Guy exprime par ladite résolution son désir d'entamer un processus pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour un regroupement entre la Municipalité de Lac-des-Aigles et la Municipalité de Saint-Guy et de former un Comité de travail à cette fin qui serait formé de membres du conseil de chacune des municipalités et des DG, soit le maire et 2-3 élus de chacune.


**QUE** les deux municipalités demandent l'assistance technique gratuite du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin d'accompagner les municipalités dans la démarche de regroupement, notamment par la réalisation d'une étude sur les implications d'un tel regroupement.

**QUE** cette étude, lorsque celle-ci aura été complétée, (3-4 mois), soit déposée et présentée aux Conseils des municipalités participantes pour analyse et décision quant aux suites à donner aux conclusions et recommandation de l'étude du MAMH.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

  
Maire

  
DGA

14. **SOUTIEN TECHNIQUE SYGEM – METTRE EN ORDRE SYSTÈME & FORMATION FRAIS - ACHAT D'UNE BANQUE DE TEMPS**  
**Résolution CM-2022-0091-00**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert**

Que la Municipalité de Saint-Guy autorise la directrice générale adjointe Mme Alyson Lavoie à demander le soutien technique informatique pour le logiciel de comptabilité « Sygem » au fournisseur Infotech pour remettre en ordre le système et fournir une formation sur le logiciel.

Qu'elle autorise aussi la directrice générale adjointe à faire l'achat d'une banque de temps maximale de 1 000 \$ pour du soutien futur.

Que si d'autres besoins de banque de temps, formation, soutien, ... se font sentir, ce sujet sera traité à nouveau par le conseil.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

15. **AUDIT 2021 – COMPTABLE ET FRAIS**  
**Résolution CM-2022-0092-00**

L'audit de l'année 2021 – Rapport financier, n'a pas été réalisé par la firme de comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton (incluant le rapport de l'auditeur indépendant sur la situation financière, état consolidé des résultats, état de la situation financière,...

Le rapport doit ensuite être transmis au Ministère des affaires municipales via la prestation électronique de service (PÉS), accessible sur le portail PGAMR.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert**

Que la Municipalité de Saint-Guy autorise la directrice générale adjointe Mme Alyson Lavoie à faire venir les comptables mandatés par la municipalité afin de faire l'audit de l'année 2021, tel que requis par le MAMH et ensuite le transmettre au MAMH.

Que la Municipalité de Saint-Guy accepte de défrayer tous les coûts relatifs à cet audit auprès de la firme comptable.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

16. **AUTORISATION DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DE FINALISER LES DÉMARCHES D'ÉLECTION QUÉBEC POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 7 NOVEMBRE 2021 ET DU 13 MARS 2022 (FRAIS,...)**  
**Résolution CM-2022-0093-00**

**Il est proposé par le conseiller Maxime Gobeil-Philibert**


Que la Municipalité de Saint-Guy autorise la directrice générale adjointe pour finaliser les démarches d'Élection Québec pour les élections générales du 7 novembre 2021 et du 13 mars 2022 (frais,...)

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. **FORMULAIRE À REMPLIR POUR LES ÉLECTIONS (DGE-1038-VF)**  
**Résolution CM-2022-0094-00**

À chaque élection municipale, tous les candidats qui se sont présentés, qu'il y ait eu scrutin ou non, doivent compléter le Formulaire (DGE-1038-VF) de déclaration de dépenses et de dons, qu'il y en ait eu ou non.

  
 Maire DGA

Le formulaire peut être complété à Zéro (0) à chaque endroit requis et être signé par le conseiller.

La directrice générale adjointe en remet une copie à chaque membre du conseil, ils le complètent, le signent et lui remettent séance tenante.

Par la suite la directrice générale adjointe doit les transmettre à Élections Québec.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert+**

Que la Municipalité de Saint-Guy accuse le dépôt de l'ensemble des formulaires DGE-1038 de chaque personne ayant posé sa candidature lors du scrutin du 7 novembre 2021 et du 13 mars 2022, en conserve une copie.

Les originaux seront transmis au DGEQ tel que requis au chapitre XIV de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2).

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**18. LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR LES ÉLECTIONS PROVINCIALES À L'AUTOMNE PROCHAIN**  
**Résolution CM-2022-0095-00**

Élections Québec veulent louer la salle pour les élections provinciales le 3 octobre prochain.

Ils fournissent une entente dans laquelle le loyer, qu'ils paieront, est fixé d'avance par eux (180,00 \$ de base plus 10,00 \$ par bureau de vote)

Dans l'entente il y a les exigences, de preuve d'assurance, du nombre de tables,...

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert**

Que la Municipalité de Saint-Guy mandate Mme Alyson Lavoie pour signer l'entente avec le directeur du scrutin d'Élections Québec et obtenir la preuve d'assurance exigée pour la location de la salle communautaire pour les élections provinciales à l'automne prochain lundi, le 3 octobre.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**19. OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LE MERCREDI DE 19 H 00 À 20 H 00**

Information à l'effet que la bibliothèque ouvrira le mercredi de 19 h 00 à 20 h 00.

**20. VENTE DE LA CABANE BLANCHE – REPOUSSÉE APRÈS LES VACANCES EN AOÛT**

**Résolution CM-2022-0096-00**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert**

Que la Municipalité de Saint-Guy repousse après les vacances en août le sujet de la vente de la cabane blanche.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**21. STATUT JETONS**

La directrice générale adjointe a composé un tableau sur lequel figure le nom de chaque membre du conseil. Chaque membre doit compléter vis à vis son nom, le nombre de jetons de présence que la municipalité lui doit, à date. Par la suite, leur paiement sera fait

  
Maire DGA

22. **COORDONNÉES DES ÉLUS**

La directrice générale adjointe a composé un tableau sur lequel figure le nom de chaque membre du conseil. Chaque membre doit compléter vis à vis son nom, ses coordonnées dont le numéro de téléphone et le courriel.

23. **AFFAIRES NOUVELLES**

23.1 **PELOUSE DU CIMETIÈRE**

Monsieur Paul Plourde effectuera la tonde des pelouses du cimetière bénévolement.

23.2 **NOUVEAU-NÉ – CADEAU**

**Résolution CM-2022-0097-00**

**Il est proposé par la conseillère Madame Micheline Bérubé**

Que la Municipalité de Saint-Guy fournisse un cadeau en argent d'un montant de 100,00 \$ pour les nouveau-nés.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23.3 **CAMÉRA DE SURVEILLANCE AU BUREAU MUNICIPAL**

**Résolution CM-2022-0098-00**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Maxime Gobeil-Philibert**

Que la Municipalité de Saint-Guy installe la caméra de surveillance dans le bureau municipal.

**Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, M. Gilles Roussel, invite les citoyens à poser leurs questions.

Aucune question.

**CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES**

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la résolution numéro : CM-2022-082-00

---

Alyson Lavoie  
Directrice générale adjointe

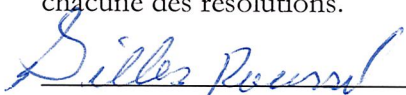
25. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**


**Résolution CM-2022-0099-00**

À 8 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Madame Micheline Bérubé.

**Adopté.**

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

  
Gilles Roussel  
Maire

  
Alyson Lavoie  
Directrice générale adjointe

---

  
Maire

  
DGA